

# Actions collectives

LES ACTIONS CLÉS EN MAIN



## Comprendre et animer le CSE

Le comité social et économique (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).  
22 octobre pour les entreprises -50, 14 novembre pour les entreprises+50 coût de 500€/participant

DURÉE



### PUBLIC

Chef d'entreprise, responsable des R.H., collaborateurs R.H., chargés de relations sociales, ...

### PRÉ-REQUIS

Connaissance des entreprises industrielles



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre le rôle du C.S.E. Mettre en oeuvre les règles de fonctionnement du C.S.E  
Identifier les obligations de l'employeur  
Repérer les prérogatives du CSE dans les domaines économique et social



### PROGRAMME

Nouveau paysage de l'instance unique de représentation du personnel :  
- Composition et mandat (durée/ nombre de mandats/ remplacement en cours de mandat)  
- CSE moins de 50 salariés / CSE plus de 50 salariés  
- Délégués de proximité  
- Conseil d'entreprise  
Mise en place du CSE :  
- Organisation des élections professionnelles du CSE  
Statut des représentants du personnel :  
- Crédit d'heures / libertés liées au statut (déplacement, réunions, ...)

Moyens des représentants du personnel :  
- Moyens financiers (budget de fonctionnement/ budget œuvres sociales)  
- Moyens matériels (locaux et aménagement, personnel, ...)  
- Commissions du CSE  
- Règlement intérieur du CSE  
- BDES  
- Etablissement et contrôle des comptes du CSE  
Attributions du CSE :  
- Dans les entreprises d'au moins 11 salariés  
- Dans les entreprises d'au moins 50 salariés



### LES POINTS FORTS

- Apports théoriques
- Études de cas pratiques et simulation de situations d'entretien
- Travaux en sous-groupes et partage d'expérience
- Remise d'un support stagiaire et d'un guide de réalisation des descriptifs



### ORGANISME DE FORMATION

AGIR INDUSTRIE SERVICES

### ADRESSE DU LIEU DE FORMATION

1 BIS ALLEE DES TYRANDES 01 960 PERONNAS

Pour la prise en charge, contactez votre Adefim

Par téléphone au 04 74 32 02 59, ou par mail à votre conseiller ADEFIM 01



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national 'Emploi et Inclusion' 2014-2020